



FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR

Foundation for the Protected Areas and the Biodiversity of Madagascar

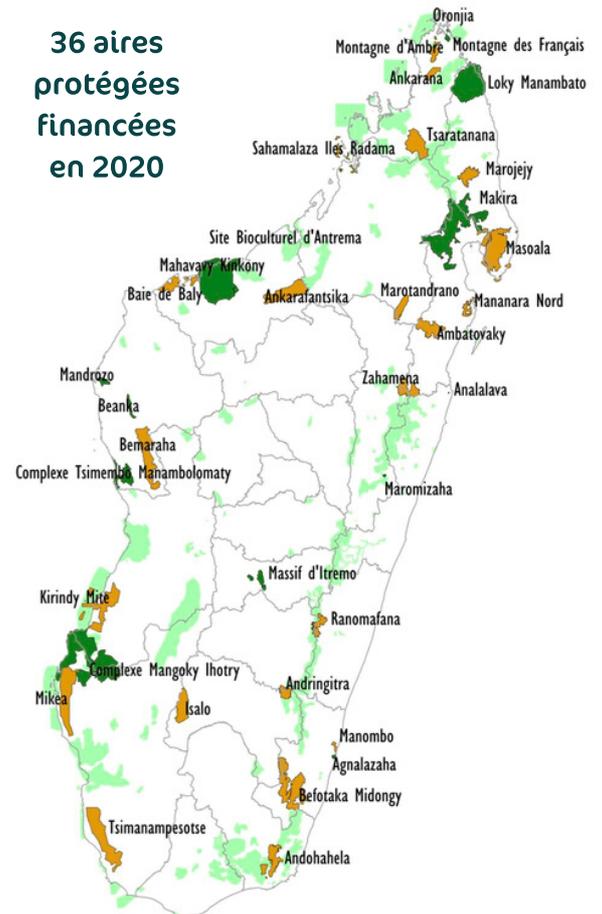
La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) est une fondation privée reconnue d'utilité publique créée en 2005, à l'initiative conjointe de l'Etat malgache, de Conservation International et du WWF.

Sa mission est de « *contribuer au développement humain durable par la conservation et la valorisation des aires protégées à travers la mobilisation de sources de financements pérennes en faveur du Système des Aires Protégées de Madagascar* ».

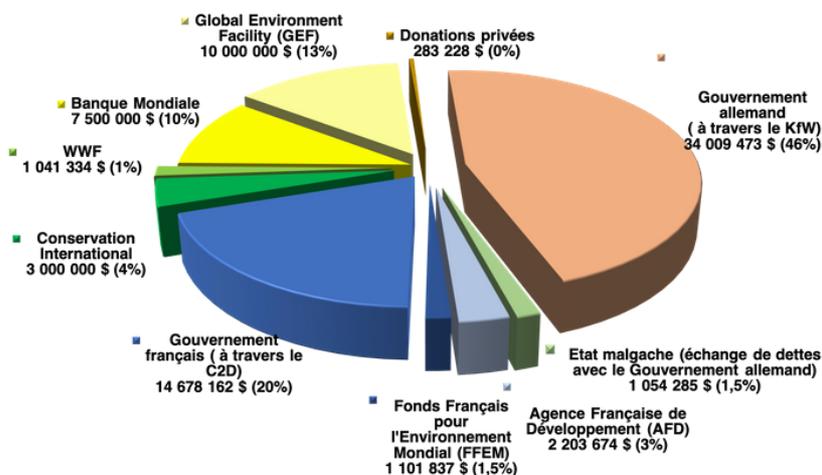
Selon son statut, la FAPBM peut gérer 4 types de fonds :

- Le fonds de dotation au capital
- Le fonds de mandat de gestion
- Le fonds renouvelable
- Le fonds d'amortissement

36 aires protégées financées en 2020



REPARTITION DES APPORTS AU CAPITAL SUIVANT LES CONTRIBUTEURS



Pour remplir sa mission de mécanisme de financement destiné à la pérennisation des financements des aires protégées et de la biodiversité de Madagascar, la FAPBM place son capital - actuellement de 74.8 millions USD - sur les marchés financiers internationaux qui assure à perpétuité un revenu destiné au financement de la conservation des aires protégées de Madagascar.

GOVERNANCE

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la FAPBM est actuellement présidée par Mme Sahondra RAJOELINA et est composé de personnalités de la société civile et du secteur privé malgache. Le Conseil d'administration comprend 9 membres élus pour une période 4 ans.

La Direction Exécutive

La Direction Exécutive assure la partie mise en œuvre des financements et des actions. Elle est chargée de l'aspect opérationnel de la Fondation. La Direction Exécutive est dirigée par M. Alain Liva RAHARIJAONA.